

2. Quelques fonctions grammaticales

L'intérêt de la question des *fonctions* grammaticales est que la reconnaissance des terminaisons verbales est *souvent* liée à la reconnaissance des fonctions. Souvent : en fait, un locuteur français ne fait quasiment jamais de *fautes* de terminaison verbale à l'oral, ou alors dans quelques cas très particuliers¹, comme par exemple dans : « *Ces pastèques, on les a faites venir par camion* » (la forme correcte est : *fait*).

Les *fautes* sont donc la plupart du temps liées à des questions d'*homophonies* ; elles concernent en particulier les formes en « é » et les lettres muettes terminales. Éviter ces fautes revient à pouvoir repérer rapidement certaines fonctions qu'on n'étudiera que sous l'angle de quelques préoccupations utilitaires.

La fonction sujet

Qu'est-ce qu'un sujet ? Y a-t-il un intérêt, une pertinence à savoir reconnaître ce qu'est un sujet, et lesquels ? La *seule* réponse qui nous intéresse dans le cadre de la maîtrise de l'écrit est la suivante :

Le *sujet* est le mot ou le groupe de mots qui *régit* (ou : commande, détermine, oblige) *la terminaison verbale*.

Par conséquent, une phrase n'a pas forcément de sujet, notamment dans le cas où le verbe est à l'impératif (*Ne marche pas sur la pelouse*), ou si la phrase est averbale, c'est-à-dire qu'elle ne comprend pas de verbe conjugué (*Rien à faire. Voilà ma sœur*).

On peut avoir vraiment besoin, dans certains cas particuliers, de désigner un « sujet sémantique » pour expliquer le sens d'une phrase, mais cela n'a aucune importance *dans le cadre de notre parcours* : cela en a une pour l'apprentissage, par exemple, des langues à « subordonnée

1. Ces pastèques, on les a *fait* / *faites* venir par camion. Réponse : *fait*.

infinitive », latin et grec. Ainsi, dans les deux phrases : *Je regarde manger les volailles dans la cour* et *Je regarde manger les volailles au restaurant*, on peut distinguer des « sujets sémantiques » différents pour le verbe *manger*. Dans le premier cas, *les volailles* est le sujet sémantique du verbe à l'infinitif, alors que dans le second cas le sujet sémantique de ce verbe est indéfini, alors que les volailles est son complément d'objet direct. Mais encore une fois, ce genre de considération ne devrait nullement nous préoccuper dans le contexte qui est le nôtre : seul nous intéresse le sujet « syntaxique », à savoir celui qui régit la terminaison verbale.

Quelques cas particuliers d'accord

Dire que le *sujet* régit la terminaison verbale revient à dire que le verbe s'accorde en genre, en nombre, en personne (pour les pronoms), avec le sujet. Cette règle ne souffre aucune exception, mais il existe quelques cas particuliers.

Tout, chaque et chacun

Les indéfinis *tout*, *chaque* et *chacun* impliquent forcément une pluralité, mais sont toujours des *singuliers* imposant l'accord au singulier : *tout est fini* ; *toute vie est périssable* ; *chaque jour compte* ; *chacun des élèves a des devoirs à rendre*.

Quelques déterminants occasionnels

Certains déterminants sont à l'origine des groupes nominaux *la plupart de* (« la plus part », *beaucoup de* (« beau coup de »). De même, certains groupes nominaux sont utilisés occasionnellement comme déterminants : *bon nombre de*, *un tas de*. Ces groupes nominaux au singulier plus ou moins figés, qui introduisent des noms au pluriel, sont assimilés par la langue à de véritables déterminants, tout comme *la plupart de* ou *beaucoup de*. Leur emploi entraîne donc l'accord au pluriel : *nombre de personnes sont venues* ; *la plupart des gens sont venus*.

Le pronom on

Le sujet *on*, pronom personnel (ou : « impersonnel » ?) singulier, a la particularité de pouvoir remplacer toutes les autres personnes. Si le verbe conjugué dont il est sujet reste toujours au singulier, l'accord des adjectifs et des participes se fait en revanche toujours avec... la personne qu'il représente : *dans cette rue on vient souvent* ; *comme on est belle aujourd'hui !* ; *on est tous déçus*.

Sujet postposé au verbe

Le sujet peut être postposé au verbe dans certains cas :

- Modalité interrogative : *Prendrez-vous du dessert ?*
- Verbes au subjonctif, dans l'expression du souhait : *Puisse-vous enfin réussir !*
- Proposition incise : *Je n'en peux plus, soupira Charlotte.*
- Subordination implicite : *M'êt-il été donné, je n'en aurais pas voulu.*
- Après certains adverbess, qui ont pour caractéristique de nuancer l'énoncé : *Peut-être voudrait-il venir ?*, ou de rattacher l'énoncé à ce qui précède : *Ainsi fut-il récompensé.*

Outre ces cas de figure traditionnels, certains cas de post-position ont une valeur stylistique (souvent une recherche d'expressivité) :

- Verbes indiquant un procès dont les sujets sont énumérés : *Sont nommés dans la catégorie du meilleur acteur...*
- Verbes indiquant une supposition, comme dans les énoncés de mathématiques, par exemple : *Soit ABC un triangle rectangle...*

On place parfois en tête de phrase l'attribut du sujet quand il est porteur de l'information principale et qu'on souhaite le mettre en valeur : *Tendre est la nuit.*

La fonction complément

Quelques définitions concernant certains compléments du verbe (l'attribut sera abordé plus bas) :

- Le *complément d'objet direct* (COD) est un mot ou un groupe de mots qui complète un verbe transitif. La phrase perd son sens si on ôte ce complément (c'est ce qu'on appelle un *complément essentiel* du verbe) : *Pierre mange une pomme*. Il répond généralement à la question *qui ?* ou *quoi ?* : *Pierre mange quoi ? — Une pomme*. Il est pronominalisable et peut être remplacé par les pronoms personnels compléments *le*, *la*, *les* : *Pierre la mange*.

• Le *complément d'objet indirect* (COI) est un groupe de mots introduit par une préposition qui complète un verbe transitif. C'est aussi un complément essentiel du verbe : *Je m'adresse à tous*. *Elle se souvient de ses vacances*.

N.B. : Le verbe *se souvenir* est un verbe transitif indirect, qui introduit obligatoirement un COI. À l'inverse, le verbe *se rappeler* son synonyme est un verbe transitif direct, qui introduit obligatoirement un COD : *Elle se rappelle ses vacances*. La forme **Elle se rappelle de ses vacances* est incorrecte.

• Le complément d'objet second (COS) est le nom donné au COI quand un verbe se construit avec un COD et un COI (verbe à double complémentation) : *Je défends aux enfants de veiller tard. Je sers le café aux invités.*

N.B. : Cette appellation n'est pas unanime dans les différentes grammaires que vous pourrez consulter, et l'expression « objet second » ne suggère en aucun cas que ce COS se trouve placé dans la phrase après le COD. Quand ce COS est introduit par la préposition à (ex. : J'offre un cadeau à Marie) il est traditionnellement appelé *complément d'attribution*. Le terme de *datif*, emprunté à la grammaire latine, existe également dans la grammaire française :

- Le *datif lexical* est un autre moyen de désigner ce COS :
- Le *datif étendu* désigne une personne intéressée par le procès : *Il m'a encore mangé toutes mes céréales !* ;
- Le *datif ethnique*, utilisé uniquement à la deuxième personne, qui permet de prendre à témoin son interlocuteur : *Il te lui a négocié ce tapis comme un véritable esroc !*

• Le complément circonstanciel (CC) est un adverbe ou un groupe de mots qui peut être remplacé par un adverbe (on l'appelle aussi *complément adverbial*). Il peut être essentiel ou non essentiel selon le contexte dans lequel il est employé. La grammaire traditionnelle propose différentes catégories (temps, lieu, manière, but, cause, condition...) qui ne présentent une liste ni exhaustive ni véritablement pertinente.

• Le complément d'agent (CA) est un groupe de mots qui précise quel est l'agent (dit autrement : celui qui agit) dans une phrase à la voix passive : *Vanessa est poursuivie par son propriétaire.*

Connaître le type de compléments n'a aucune utilité sémantique : cela ne sert en rien à mieux comprendre le sens de la phrase. D'autre part, les cloisons qui séparent les COI et les CC ne sont pas toujours étanches : dans la phrase *Il va à Marseille*, le complément est à la fois indirect et circonstanciel.

La seule utilité de cette taxinomie est grammaticale, et dans ce cas de figure, de tous ces compléments, c'est bien le COD et lui seul qu'il nous faut retenir et savoir reconnaître dans le cadre de la maîtrise du français écrit.

Pourquoi ? Parce qu'il détermine l'accord des participes passés, que l'on va voir plus bas. En revanche, les autres compléments peuvent nous intéresser dans le cadre de notre rapport (apprentissage, traduction) à d'autres langues européennes.

L'attribut

L'attribut est un cas particulier de complément du verbe, qu'il faut savoir reconnaître pour maîtriser le français écrit. Bien qu'introduit par un verbe, il entretient des relations d'accord (ou : *morphosyntaxiques*) et de sens (ou : *sémantiques*) avec un nom (ou un pronom), qui est

- soit le sujet du verbe, auquel cas on parlera d'*attribut du sujet* :

Le gaspacho se mange froid ; Pierrette est fiancée ; nous passons pour savants ; la porte est restée fermée ;

– soit le COD du verbe, auquel cas on parlera d'*attribut du COD* :

Je la sais fiancée ; on les jugea intéressants ; on mange la paella réchauffée ; il la traîna de niase.

C'est bien entendu autour des problèmes d'accords et d'homophonies (terminaisons verbales en -é, en -i, en -u) que se rassemblent les problèmes décrits du français mettant en jeu l'attribut.

L'attribut du sujet

Les constructions « attribut » sont impliquées par certains verbes, et pas d'autres. Usuellement, on parle de « verbes d'état », MAIS on notera qu'à côté de verbes comme *être, sembler, rester, devenir, se (re-)trouver...*, certains verbes peuvent, ici ou là, construire des attributs du sujet.

Ex. : Elles reviennent fatiguées ; La vodka se boit glacée ; Jérôme est né coiffe ; Stéphanie a vécu entourée.

L'attribut du COD

Lorsque le COD est un nom, que l'attribut soit ou non reconnu comme attribut du COD (on peut le confondre, dans certains cas, avec une épithète), les problèmes d'orthographe sont en général inexistant.

Ex. : J'ai trouvé la porte fermée (N.B. : le sens est différent suivant qu'on lise *fermée* comme une épithète ou un attribut du COD).

En revanche, l'orthographe demande un peu d'attention dans le cas où le COD est un pronom (placé avant le verbe) et l'attribut un participe passé en « é » placé à la suite d'un verbe.

Ex. : Je l'aime coiffe ; Je te sais occupé ; Je vous veux comblés.